

Tant que ce vice règnera, que de mères, que d'enfans seront plongés dans la misère ! L'éducation sera négligée, les mauvaises habitudes se formeront, et les germes de la mendicité et de l'immoralité étendront leurs racines dans toutes les parties de la province.

Nous vous prions de considérer à quel point nous en sommes rendus, et quels résultats nous pouvons attendre, si on ne fait pas quelques nouveaux efforts, si on ne prend pas quelques nouveaux moyens, pour arrêter le mal croissant.

Les rapports des coronaires, les registres de nos prisons, les déclarations de nos jurés, les sentences de nos juges, les aveux des criminels sur la potence, tout cela nous présente en grand nombre des victimes de l'intempérance. Cette terrible passion conduit l'homme par des degrés imperceptibles, d'un excès à un autre, jusqu'à ce qu'enfin baissant toute honte, il soule aux pieds décence, honneur, délicatesse, lois divines et humaines, et attire sur lui la vindicte des lois et la dégradation.

Il n'y a pas trente ans, qu'à peine les termes de nos cours criminelles offriraient-ils une seule conviction. Deux vieux bâtimens suffisaient pour loger tous nos prisonniers. Il a été depuis construit une demi-douzaine de vastes prisons aux dépens de la province ; elles se trouvent remplies, et il en faut encore d'autres. Les termes de nos cours criminelles sont trop courts maintenant. Outre les frais qu'entraînent les prisons et l'administration de la justice criminelle, le citoyen industriel et honnête perd beaucoup de temps pour l'arrestation, pour la poursuite et pour le procès des criminels, et l'habitant paisible ne rencontre plus même dans sa maison la sécurité et la tranquillité qu'il y trouvait autrefois.

Quels sont les criminels et les perturbateurs de la paix publique ? presque tous des gens adonnés à l'intempérance. Qui composaient ces bandes de déprédateurs nocturnes, qui ont infesté et alarmé le pays ? Où formaient-ils leurs complots criminels, où dépensaient-ils les fruits de leurs rapines ? dans ces orgies où règnent l'ivrognerie ? Pourquoi se portaient-ils à ces actes criminels ? pour satisfaire leur crapuleuse passion, qui leur traçait la voie de nouveaux crimes, de l'emprisonnement, du pilori, de la transpor at on et de la potence.

Mais ce n'est pas seulement parmi les criminels que l'on rencontre les maux de l'intempérance ; on les trouve dans la préparation au crime, dans l'exemple qui porte au vice. C'est parmi ceux qui par le rang qu'ils tiennent dans la société, sont plus que tout autre obligés de montrer son exemple en tout ce qui peut conduire à son avantage, que l'intempérance est doublement funeste. Quelle est maintenant la famille qui soit assurée de n'avoir pas un jour à souffrir de l'intempérance de quelqu'un de ses